Ville de Genève **M-281**
Conseil municipal

Réponse du Conseil administratif à la motion de Mmes Nicole Bobillier, Alice Ecuvillon, Sophie Fischer, MM. Alain Fischer, André Fischer, Alain Gallet, Mmes Aline Gualeni, Catherine Hämmerli-Lang, M. François Harmann, Mme Liliane Johner, M. Guy Jousson, Mme Christina Matthey, M. Jacques Mino, Mme Melissa Rebetez, M. Armand Schweingruber, acceptée par le Conseil municipal le 29 avril 2002, intitulée: «Réseaux de solidarité internationale: que fait la Ville de Genève?»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à établir un rapport global et détaillé sur l'ensemble de ses participations dans les réseaux de solidarité internationale et d'aide au développement, sur les coûts induits par ces contributions à un monde plus responsable et citoyen, sur les fondements et intentions qui guident ses choix de collaboration et de politique internationale, ainsi que sur les collaborations qu'il entretient en ce sens avec le Canton et la Confédération.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La solidarité internationale est au cœur des préoccupations du Conseil administratif. Elle s'exprime notamment par le truchement des réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre ainsi que dans le cadre de projets de coopération très spécifiques.

La Ville de Genève est membre d'une vingtaine de réseaux de villes actifs dans divers domaines qui se trouvent au centre des préoccupations des autorités locales: promotion des droits de l'homme et de la paix, protection de l'environnement et développement durable, lutte contre la pauvreté, etc. Cette mobilisation est illustrée dans la réponse du Conseil administratif du 20 janvier 2006 à la question écrite QE-100. Ces associations de villes permettent de développer des coopérations bi/multilatérales découlant des thèmes défendus par tel ou tel réseau.

Par ailleurs, le Conseil administratif s'appuie sur sa Délégation à la coopération et à l'aide humanitaire afin de soutenir nombre de projets de développement. La brochure «Genève, ville solidaire», jointe séparément à cette réponse, présente cette action qui se fonde notamment soit sur des réseaux de villes tels que Villes unies contre la pauvreté ou le Fonds de solidarité numérique, soit sur la coopération décentralisée et l'aide humanitaire.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général: Le maire:
Jacques Moret *André Hediger*

Le 25 avril 2007.